



Le projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » en
2025/2026

Données, constats, effets

Du projet pilote à la réforme nationale : une étape charnière

L'année scolaire 2025/2026 constitue une étape charnière dans le développement du projet « ALPHA – zesumme wuessen ».

Lancé à la rentrée scolaire 2022/2023 dans quatre écoles fondamentales pilotes, le projet avait pour objectif de mettre à l'épreuve une nouvelle approche de l'alphabétisation et de l'enseignement des langues adaptée à la réalité linguistique du Luxembourg. Dans un contexte où une majorité d'élèves ne grandissent pas avec le luxembourgeois ou l'allemand comme langue familiale et où les inégalités scolaires restent fortement liées aux origines linguistiques et sociales des élèves, le projet vise à offrir à chaque enfant un accès plus équitable aux apprentissages fondamentaux.

L'idée d'une alphabétisation en français ne constitue pas une nouveauté dans le débat éducatif luxembourgeois. Dès les années 1970 et 1980, plusieurs expériences avaient été menées à Esch-sur-Alzette et dans la Ville de Luxembourg. La réflexion a ensuite été relancée à plusieurs reprises, notamment dans les programmes gouvernementaux successifs. Une première concrétisation a vu le jour en 2016 avec l'introduction du français comme langue d'alphabétisation dans les écoles européennes publiques luxembourgeoises.

En 2021, le SCRIPT a été chargé de développer un concept d'alphabétisation parallèle en allemand et en français dans l'enseignement fondamental luxembourgeois. En mars 2022, la Chambre des députés a adopté la motion n° 3822, marquant le lancement officiel du projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen ».

Depuis son lancement, le projet a fait l'objet d'un accompagnement scientifique et institutionnel particulièrement étroit. Les observations réalisées dans les écoles pilotes, les travaux du Conseil scientifique, les évaluations menées par l'Université du Luxembourg, les analyses des directions de région, les enquêtes auprès du personnel enseignant, des parents et des élèves ainsi que le suivi des parcours scolaires ont progressivement permis de documenter les effets, les conditions de mise en œuvre et les défis liés à cette nouvelle approche.

L'année scolaire 2025/2026 marque toutefois un tournant décisif. À la suite des travaux préparatoires, des consultations menées auprès des partenaires concernés et de l'analyse des différentes évaluations, la Chambre des députés a adopté, le 3 décembre 2025, la loi relative à la généralisation progressive de la réforme « ALPHA – zesumme wuessen ». Cette adoption inscrit désormais la réforme dans le cadre légal de l'enseignement fondamental luxembourgeois et marque le début de sa mise en œuvre progressive à l'échelle nationale à partir de la rentrée scolaire 2026/2027.

Dans ce contexte, les écoles pilotes ont poursuivi la mise en œuvre du projet tout en contribuant activement à la préparation de sa généralisation. Les activités de l'année

scolaire 2025/2026 ont porté simultanément sur le suivi scientifique du projet, le développement de matériels didactiques, la formation des équipes pédagogiques, l'information des parents ainsi que la préparation organisationnelle des écoles, des directions de région et des communes.

Le présent rapport s'inscrit dans cette phase de transition entre projet pilote et réforme nationale. Il rassemble les principaux chiffres-clés de l'année scolaire 2025/2026 et documente l'évolution du projet à travers plusieurs indicateurs relatifs à sa mise en œuvre, à son accompagnement, à sa gouvernance et à son déploiement progressif. Ces données permettent de mieux comprendre l'ampleur du travail réalisé au cours de cette année charnière. Elles constituent un complément aux différentes évaluations scientifiques, quantitatives et qualitatives, publiées parallèlement.

Gouvernance et accompagnement

Dès son lancement, le projet « ALPHA – zesumme wuessen » a été accompagné par une structure de gouvernance associant les différents niveaux du système éducatif. Cette gouvernance a évolué progressivement afin de répondre au passage d'une phase pilote à la préparation de la généralisation de la réforme.

- 39 réunions de réseautage pédagogique entre les écoles pilotes ont été organisées depuis 2022 (dont 11 en 2025/2026). Ces rencontres favorisent l'échange de pratiques, le retour d'expérience et la mutualisation d'outils.
- Ces séances sont systématiquement précédées d'échanges préparatoires entre le SCRIPT et les instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) de l'IFEN, afin d'assurer un lien étroit entre le pilotage national du projet et les réalités du terrain.
- Le groupe de pilotage central réunissant la Direction générale de l'enseignement fondamental et le SCRIPT a tenu 120 réunions de coordination depuis 2022, dont 40 au cours de l'année scolaire 2025/2026.
- 15 réunions spécifiques ont été organisées avec les directions de région des écoles pilotes entre mars 2022 et septembre 2024 afin d'assurer le suivi pédagogique et organisationnel du projet. À partir de la rentrée scolaire 2024/2025, ce dispositif a été remplacé par un groupe national d'implémentation chargé d'accompagner la préparation de la généralisation progressive de la réforme.

Au-delà de cette gouvernance, le projet s'est progressivement développé tant par son ampleur que par son accompagnement.

Le projet pilote en chiffres

Depuis son lancement à la rentrée 2022/2023, le projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » s'est progressivement développé, tant en nombre d'élèves et d'enseignantes et d'enseignants concernés qu'en termes d'accompagnement, de gouvernance et de visibilité nationale et internationale.

Écoles participantes

Quatre écoles fondamentales publiques participent au projet pilote :

- École fondamentale Oberkorn (Ville de Differdange)
- École fondamentale Nelly Stein (Commune de Schiffflange)
- École fondamentale Deich (Ville de Dudelange)
- École fondamentale Fielser Schoul (Commune de Larochette)

Trois écoles ont débuté la mise en œuvre du projet au cycle 1.2. L'école Nelly Stein à Schiffflange a introduit simultanément le dispositif au cycle 1.2 et au cycle 2.1, ce qui a permis de disposer dès la première année d'informations précieuses sur la mise en œuvre au cycle 2. Cette cohorte pionnière a également servi de cadre au prétest des épreuves standardisées développées dans le cadre du suivi scientifique du projet.

Visites d'étude et d'hospitalité

Depuis 2022, les écoles pilotes ont accueilli de nombreuses délégations nationales et internationales venues observer la mise en œuvre du projet sur le terrain.

Parmi les visites les plus marquantes figurent :

- 5 visites du Conseil scientifique (2023-2026) ;
- 2 visites de la Commission de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse de la Chambre des députés ;
- 4 visites du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- de nombreuses visites d'experts, de chercheurs, de directions de région, de représentants d'administrations publiques et de délégations étrangères.

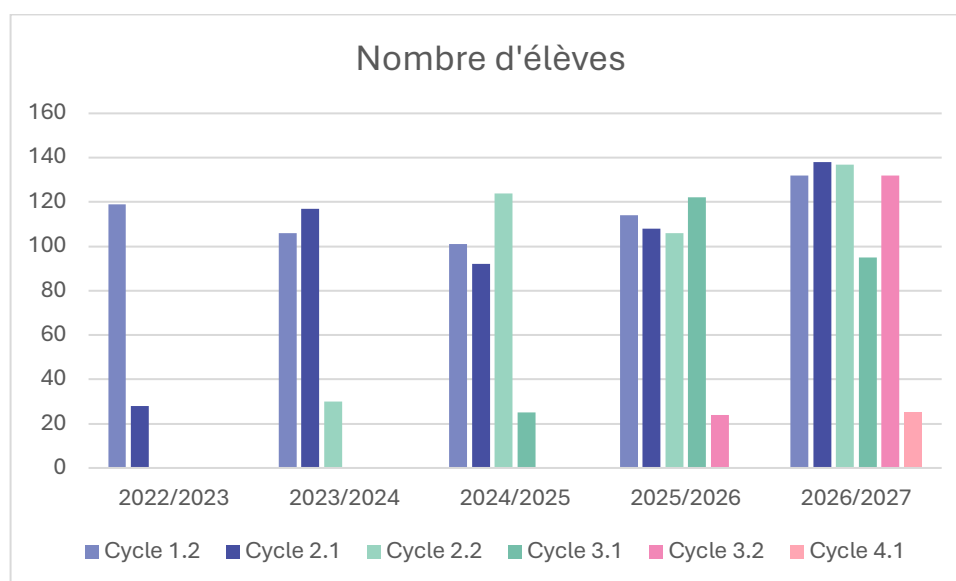
Au cours de l'année scolaire 2025/2026, 5 visites ont été organisées :

- Représentation nationale des parents (RNP), Larochette – 9 octobre 2025 ;
- Commission de l'Éducation nationale de la Chambre des députés, Dudelange/Deich – 19 novembre 2025 ;
- Conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN), Schiffflange/Nelly Stein – 20 janvier 2026 ;
- Université du Luxembourg, Oberkorn – 12 mars 2026 ;
- Conseil scientifique, Oberkorn – 5 juin 2026.

Évolution du nombre d'élèves

Le nombre d'élèves participant au projet a augmenté régulièrement au fil de l'introduction successive de nouvelles cohortes.

- 2022/2023 : 147 élèves
- 2023/2024 : 253 élèves
- 2024/2025 : 342 élèves
- 2025/2026 : 474 élèves
- 2026/2027 : 659 élèves¹



Implémentation nationale

Depuis la rentrée 2024/2025, un groupe national d'implémentation a été constitué afin d'anticiper les conditions d'une généralisation de la réforme :

- Il regroupe six directeurs et directrices de région ainsi que des représentants de la Direction générale de l'enseignement fondamental, du SCRIPT et de l'IFEN.
- 21 réunions ont été organisées depuis sa création (11 en 2025/26) afin d'accompagner les écoles pilotes, d'identifier les leviers d'action et de préparer les conditions d'une mise en œuvre progressive à l'échelle nationale.
- Conformément à la motion n° 4677 adoptée par la Chambre des députés le 3 décembre 2025, un comité d'accompagnement et de suivi a été mis en place afin d'assurer une concertation régulière entre les représentants du personnel enseignant, les directions de région, les représentants des parents, la Direction

¹ L'augmentation plus marquée observée à partir de 2025/2026 et 2026/2027 s'explique notamment par l'intégration progressive de l'ensemble des classes de certaines écoles pilotes dans le projet. Alors que deux écoles avaient initialement opté pour une mise en œuvre partielle, l'ensemble des classes concernées participent désormais au dispositif, ce qui contribue à la croissance du nombre d'élèves impliqués.

générale de l'enseignement fondamental et le SCRIPT. Le comité s'est réuni à deux reprises au cours de l'année scolaire 2025/2026, les 6 mars et 30 juin 2026.

Ouverture à l'international et veille pédagogique

Le projet s'est également enrichi de visites d'étude à l'étranger et d'une veille pédagogique internationale :

- 4 participations à la « Bildungsmesse DIDACTA » (2023, 2024, 2025 et 2026), afin d'identifier du matériel didactique pertinent et innovant.
- 2 visites d'étude avec des enseignantes et enseignants et des membres des directions de région concernés :
 - en Suisse, dans des établissements scolaires bilingues (Collège des Sablons et Collège de Beauregard à Neuchâtel, École primaire Filière Bilingue à Bienne) ;
 - à Kehl en Allemagne, dans une école pratiquant l'alphabétisation parallèle en allemand et en français (Falkenhausenschule).

Les allongements de cycle

L'allongement de cycle à l'enseignement fondamental

L'allongement de cycle, introduit par la réforme scolaire de 2009², permet aux élèves qui n'ont pas atteint les socles de compétences attendus de bénéficier d'une année supplémentaire dans le même cycle. Cette mesure constitue également un indicateur important des parcours scolaires et des difficultés rencontrées par les élèves au cours de leur scolarité.

Les évaluations nationales³ montrent que les allongements concernent particulièrement les élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés et les élèves allophones. Une partie de ces difficultés est liée à la maîtrise de la langue de scolarisation.

Le projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » vise précisément à réduire ces obstacles linguistiques précoces en permettant aux élèves d'apprendre à lire, à écrire et à calculer dans une langue d'alphabétisation adaptée à leur répertoire linguistique. L'évolution des allongements constitue dès lors l'un des indicateurs clés suivis dans le cadre de l'évaluation du projet.

Les différentes évaluations réalisées dans le cadre du projet pilote soulignent d'ailleurs l'importance de cet indicateur. Dans son rapport, le Conseil scientifique⁴ rappelle qu'un parcours scolaire régulier constitue l'un des meilleurs prédicteurs de la réussite scolaire, tandis que les analyses longitudinales du LUCET suggèrent que les élèves du groupe ALPHA FR recourent moins fréquemment à l'allongement de cycle que les élèves présentant un profil comparable dans les groupes de référence.

Les données présentées ci-après permettent d'analyser l'évolution des allongements de cycle dans les écoles pilotes depuis le lancement du projet et de les mettre en perspective avec les tendances observées avant sa mise en œuvre.

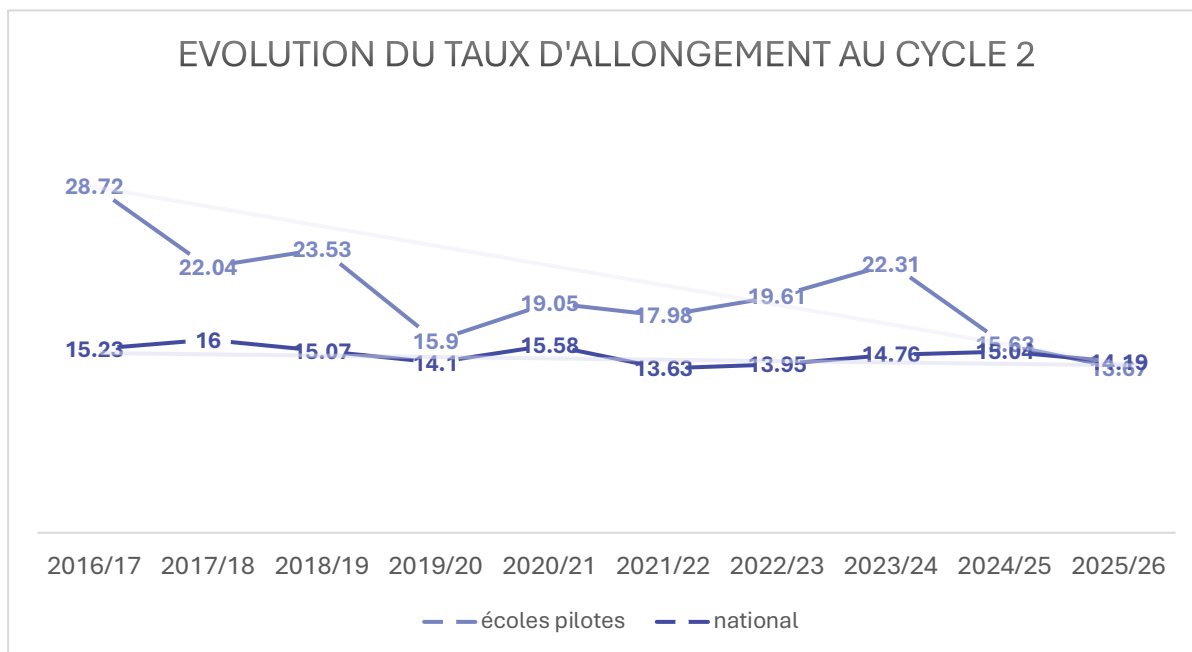
Évolution du taux d'allongement de cycle dans les écoles pilotes

L'analyse des taux d'allongement dans les quatre écoles pilotes, sur la période de huit années précédant l'introduction du projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » (années scolaires 2016/17 à 2023/24), permet de situer l'impact de l'intervention sur les parcours scolaires au cycle 2.

² Art. 23 de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental disposant : « (...) Sur décision de l'équipe pédagogique prise au cours du cycle, un élève peut passer une année supplémentaire au sein du cycle afin de lui permettre d'atteindre les objectifs définis pour la fin du cycle. (...) »

³ p.ex. LUCET / SCRIPT (2021). *Rapport national sur l'éducation 2021*, p. 109; LUCET / SCRIPT (2024). *Rapport national sur l'éducation 2024*, p. 86-88 ; OEJQS (2023). *Évaluation de la réforme scolaire de 2009*, p. 59.

⁴ Conseil scientifique (2026). *Rapport d'évaluation du Conseil scientifique du projet ALPHA*. p. 4.



En comparant ces données longitudinales avec les résultats des années scolaires 2024/2025 et 2025/2026 – première puis deuxième année durant lesquelles l'ensemble des écoles pilotes ont atteint le cycle 2.2 avec les cohortes concernées par le projet pilote – une tendance particulièrement claire se dégage. Le taux d'allongement observé en 2024/2025 (15,63 %) puis en 2025/2026 (13,67 %) constitue le niveau le plus faible enregistré dans ces écoles depuis au moins huit ans. Alors que le taux observé en 2024/2025 était inférieur de 5,5 points de pourcentage à la moyenne constatée entre 2016/2017 et 2023/2024, l'écart atteint désormais 7,5 points de pourcentage en 2025/2026. Cela correspond à une réduction relative de 35,3 % du nombre d'allongements prononcés à la fin du cycle 2. Cette diminution s'observe dans les deux voies d'alphabétisation : en 2025/2026, 12,30 % des élèves du groupe ALPHA FR et 15,38 % des élèves du groupe ALPHA DE bénéficient d'un allongement de cycle. Autrement dit, plus d'un allongement sur trois par rapport à la situation observée avant le lancement du projet pilote a pu être évité.

L'interprétation de ces résultats doit toutefois tenir compte de l'évolution progressive de la mise en œuvre du projet. Les effets attendus de l'alphabétisation dans une langue adaptée au profil linguistique de l'élève reposent notamment sur une adéquation entre les recommandations formulées par les équipes pédagogiques et les décisions prises par les parents lors du choix de la langue d'alphabétisation. Les premières cohortes du projet se caractérisaient encore par une concordance imparfaite entre ces recommandations et les choix parentaux, en particulier pour les élèves orientés vers l'alphabétisation en allemand. Cette concordance s'est progressivement renforcée au fil des années et est aujourd'hui devenue quasi complète. Les résultats observés pour

les premières cohortes doivent dès lors être interprétés à la lumière de cette évolution de la mise en œuvre.

Ces résultats apparaissent d'autant plus remarquables que même durant l'année scolaire 2020/2021, marquée par les conséquences de la pandémie de COVID-19, les périodes de fermeture des écoles et un recours plus limité aux allongements de cycle, le taux d'allongement demeurait supérieur à ceux observés en 2024/2025 et en 2025/2026. La baisse constatée ne semble donc pas pouvoir être attribuée à des circonstances exceptionnelles liées aux modalités d'évaluation, mais reflète vraisemblablement une amélioration effective de l'acquisition des compétences fondamentales en lecture, en écriture et en mathématiques dans un contexte d'apprentissage linguistiquement mieux adapté aux besoins des élèves.

La diminution continue des allongements observée depuis l'introduction du projet pilote constitue ainsi un indicateur empirique encourageant de l'impact du dispositif « ALPHA – zesumme wuessen » sur les parcours scolaires des élèves, en particulier de ceux qui, dans le système antérieur, étaient davantage exposés au risque de retard scolaire en raison d'un décalage entre leur environnement linguistique familial et la langue d'alphabétisation.

Cette évolution peut également être mise en perspective avec les données nationales. Entre 2016/2017 et 2023/2024, les écoles participant au projet pilote présentaient systématiquement des taux d'allongement supérieurs à la moyenne nationale, avec des écarts parfois très importants. Les analyses longitudinales réalisées par le LUCET montrent par ailleurs que les élèves fréquentant les écoles pilotes présentent, en moyenne, un profil socio-économique moins favorable que celui observé au niveau national.

À partir de l'année scolaire 2024/2025, soit au moment où les premières cohortes d'élèves ayant suivi l'ensemble du cycle 2 dans le cadre du projet atteignent la fin du cycle, cet écart, jusque-là systématique, se réduit de manière très nette. Alors que le taux d'allongement des écoles pilotes était traditionnellement largement supérieur à la moyenne nationale, il devient quasiment équivalent à celle-ci en 2024/2025 (15,63 % contre 15,04 %), avant de passer sous la moyenne nationale en 2025/2026 (13,67 % contre 14,19 %).

Cette évolution apparaît particulièrement remarquable dans la mesure où les écoles pilotes accueillent une population scolaire présentant, en moyenne, un profil socio-économique moins favorable que celui observé au niveau national. Il constitue dès lors un élément supplémentaire compatible avec l'hypothèse selon laquelle le projet contribue à réduire certains obstacles linguistiques susceptibles de freiner les parcours scolaires et à renforcer l'équité des parcours d'apprentissage.

Les constats qualitatifs

Les résultats quantitatifs sont confortés par les observations réalisées sur le terrain par les différents acteurs impliqués dans l'évaluation du projet.

Le Conseil scientifique souligne que les premiers résultats longitudinaux mettent en évidence un taux d'allongement plus faible dans le groupe ALPHA FR que dans son groupe de référence et rappelle qu'au regard de la littérature scientifique internationale, « un parcours scolaire régulier – contrairement à l'allongement, voire au redoublement – figure parmi les meilleurs, voire le meilleur indicateur de réussite scolaire »⁵. Il considère ces premiers résultats comme des signaux encourageants quant aux effets du projet sur les parcours scolaires.

Les observations des directions de région convergent avec cette analyse. Elles relèvent que les élèves s'engagent davantage dans les apprentissages dès les premières semaines de scolarité, développent une plus grande confiance en leurs capacités et connaissent moins de situations de décrochage précoce. Elles observent également que les difficultés rencontrées par certains élèves relèvent désormais plus souvent de difficultés d'apprentissage que d'obstacles liés à la langue d'alphabétisation, ce qui permet un accompagnement pédagogique plus ciblé.

Ces observations qualitatives sont cohérentes avec les évolutions mises en évidence par les données quantitatives. Elles suggèrent qu'en réduisant les obstacles linguistiques au moment de l'entrée dans les apprentissages fondamentaux, le projet favorise des parcours scolaires plus fluides et contribue à prévenir une partie des allongements de cycle observés auparavant.

⁵ Conseil scientifique (2026). *Rapport d'évaluation du Conseil scientifique du projet ALPHA*. p. 4.

Conclusion

Après quatre années de mise en œuvre, le projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » arrive au terme de sa phase d'expérimentation. Les données présentées dans ce rapport montrent une montée en puissance progressive du dispositif, un accompagnement structuré des équipes pédagogiques, une préparation approfondie de la généralisation ainsi que des premiers résultats encourageants concernant les parcours scolaires des élèves.

Ces constats ne remplacent pas les évaluations scientifiques du projet, mais les complètent en documentant les principales étapes de sa mise en œuvre et les indicateurs suivis durant la phase pilote. Ensemble, ils montrent qu'il est possible d'introduire progressivement une réforme de cette ampleur tout en assurant un accompagnement étroit des écoles, des équipes pédagogiques et des partenaires concernés.

L'année scolaire 2025/2026 marque ainsi l'aboutissement de la phase pilote et ouvre une nouvelle étape : celle de la généralisation progressive de la réforme à l'ensemble de l'enseignement fondamental luxembourgeois.